

GALA ATHLÈTAS

Catégories et critères de sélection

Septembre 2021

Catégories

- **Athlètes par excellence :**
 - Fille et garçon benjamins (U14),
 - Fille et garçon cadets (U16),
 - Fille et garçon juvénile (U18),
 - Femme et homme juniors (U20),
 - Femme et homme espoirs (U23),
 - Femme et homme seniors,
 - Femme et homme vétérans,
 - Femme et homme para-athlétisme,
 - Relève (mixte) en para-athlétisme,
 - Coureuse sur route (Athlètes Jacqueline-Gareau) et coureur sur route (Athlètes Gérard-Côté).

- **Club par excellence – développement des athlètes**
- **Entraîneur.e par excellence – Femmes et hommes**
- **Officiel.le par excellence**
- **Administrateur.trice par excellence**
- **Organisation de compétition par excellence :**
 - Stade,
 - Route,
 - Cross/ trail /montagne.

- **Trophée Émilie-Mondor**
- **Trophée Hommage FQA**

Informations générales et procédure

- À la fin de chaque saison en plein air et à partir d'une date déterminée par la FQA, tous les membres collectifs et individuels de la FQA peuvent soumettre, à l'aide des formulaires prévus à cette fin, des candidatures pour les différents prix remis au Gala Athlètes. **La période prise en considération pour les résultats ou les réalisations de l'année se termine habituellement le 30 septembre.** Exceptionnellement, selon le calendrier international des compétitions, cette date limite pourrait être prolongée jusqu'à la date de réunion du jury de sélection. **La période de cette année est du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.**
- Le bureau de la FQA vérifie si, pour chaque candidature soumise, les conditions d'admissibilité sont respectées. Il établit alors la liste de candidatures dans chaque catégorie (généralement entre 5 et 10 pour les athlètes par excellence) qui méritent d'être retenues. Bien que la responsabilité de soumettre une candidature incombe aux membres, la FQA peut ajouter des candidatures jugées méritoires. Ces listes sont ensuite soumises aux membres de la CTP, qui peuvent ajouter des candidatures méritantes qui, selon eux, devraient apparaître dans ces listes.
- Les catégories suivantes ne sont pas sujettes à cette procédure : intervenant scolaire par excellence (sous la responsabilité du Réseau du sport étudiant du Québec), trophée Hommage (sous responsabilité du CA de la FQA).
- Les candidatures retenues sont soumises à un jury de sélection, composé d'experts n'ayant généralement aucun lien avec les candidats. En cas de conflit d'intérêts, le juré concerné s'abstiendra de voter dans la catégorie concernée.
- Le jury de sélection choisit trois finalistes et un lauréat dans les catégories suivantes : athlètes par excellence, club par excellence – développement des athlètes, entraîneur.e par excellence, officiel.le par excellence, administrateur.trice par excellence.
- Dans les catégories où le jury de sélection choisit des finalistes et un lauréat, il est possible que le nombre de finalistes soit supérieur à trois ou qu'il y ait ex æquo au titre de lauréat. Pour certaines catégories, il pourrait y avoir moins de trois finalistes.
- Il n'y a pas de finalistes (donc, nomination unique) dans les catégories suivantes : athlète de la relève en para-athlétisme, intervenant.e scolaire par excellence (pas de nominé en 2021), organisation de compétition par excellence (stade, route, cross/trail/montagne), trophée Émilie-Mondor, trophée Hommage.
- Le jury de sélection a le loisir de ne pas désigner de lauréat dans une catégorie s'il juge qu'aucune candidature n'est méritante.
- Le jury de sélection peut tenir compte de toute information qu'il juge pertinente dans l'analyse et la comparaison des dossiers de candidatures.
- Les décisions du jury de sélection sont finales et sans appel.
- Dans les catégories où il y a des finalistes, la liste est transmise aux clubs et affichée sur le site de la FQA. Tous les finalistes sont invités au Gala Athlètes aux frais de la FQA et nommés au cours du Gala.
- Le respect des règlements et des codes d'éthique de la FQA peut être considéré dans les délibérations du jury de sélection.

Catégorie	Conditions d'admissibilité	Critères de sélection (par ordre d'importance, à moins d'indication contraire)
ATHLÈTES PAR EXCELLENCE		
Fille benjamine (U14)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 12-13 ans ➤ Avoir participé aux Championnats provinciaux FQA en plein air 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Être champion.ne provincial ou multiple médaillé.e aux championnats provinciaux 2. Classement(s) aux Championnats provinciaux en plein air 3. Records du Québec établis en plein air (épreuves individuelles seulement)
Garçon benjamin (U14)		
Fille cadette (U16)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 14-15 ans ➤ Avoir participé aux Championnats provinciaux FQA en plein air 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Être champion.ne provincial ou multiple médaillé.e aux championnats provinciaux 2. Classement(s) aux Championnats provinciaux FQA en plein air 3. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 4. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve)
Garçon cadet (U16)		
Fille juvénile (U18)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 16-17 ans ➤ Avoir participé aux Championnats provinciaux FQA en plein air 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Être champion.ne provincial ou multiple médaillé.e aux championnats provinciaux 2. Records canadiens établis en plein air (épreuves individuelles seulement) 3. Records du Québec établis en plein air (épreuves individuelles seulement) 4. Classement(s) aux Championnats provinciaux FQA en plein air 5. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve)
Garçon juvénile (U18)		
Femme junior (U20)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 18-19 ans 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) dans des compétitions nationales 2. Records canadiens établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 3. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 4. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve)
Homme junior (U20)		
Femme espoir (U23)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 20-22 ans 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux Championnats canadiens seniors / Essais olympiques 2. Records canadiens établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 3. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 4. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve)
Homme espoir (U23)		

Femme senior	1. Groupe d'âge 23 ans et plus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux événements internationaux (en équipe nationale) 2. Classement(s) aux Championnats canadiens seniors / Essais olympiques 3. Records canadiens en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 4. Records du Québec établis en plein air ou en salle (épreuves individuelles seulement) 5. Classement canadien en plein air (meilleure épreuve)
Homme senior		
Coureuse sur route (Athlètes Jacqueline-Gareau)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouvert à tous âges ➤ Avoir participé à au moins deux épreuves sur route sur des parcours certifiés sur une distance reconnue par World Athletics de 5 km ou plus (une seule des deux performances peut être un 5 km). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Meilleure performance dans un événement international 2. Classement canadien au marathon, au demi-marathon, au 10 km et au 5 km 3. Records canadiens ou québécois établis au marathon, au demi-marathon, au 10 km ou 5 km 4. Classement à la Coupe du Québec Viens Courir 5. Deux meilleures performances sur route (selon Table de cotation Mercier-Rioux) réalisées sur des parcours certifiés sur une distance reconnue par World Athletics de 5km ou plus
Coureur sur route (Athlètes Gérard-Côté)		
Femme vétéran	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe d'âge 35 ans et plus ➤ Avoir participé aux Championnats provinciaux FQA en plein air 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Meilleure performance évaluée selon le Age-Graded Calculator 2. Classement mondial Master en plein air (meilleure épreuve) 3. Records canadiens en plein air ou en salle établis
Homme vétéran		
Athlète féminine para-athlétisme	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire partie de l'une des 5 catégories (27 classes) reconnues par Athlétisme Canada 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) aux événements internationaux (équipe nationale) 2. Classement (s) à des événements internationaux (autre que 1.) 3. Records du monde établis en plein air (épreuves individuelles seulement) 4. Records canadiens établis en plein air (épreuves individuelles seulement) 5. Classement mondial en plein air (meilleure épreuve)
Athlète masculin para-athlétisme		
Athlète de la relève para-athlétisme	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire partie de l'une des 5 catégories (27 classes) reconnues par Athlétisme Canada ➤ Maximum de cinq (5) années d'expérience en para-athlétisme ➤ Être âgé de 30 ans ou moins 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement(s) et résultats aux événements régionaux, provinciaux et nationaux 2. Records québécois ou nationaux réalisés <p><i>Note : une / un athlète ne peut pas remporter ce prix plus de 3 fois.</i></p>
Club par excellence – développement des athlètes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir des athlètes dans les catégories benjamins (U14), cadets (U16) et juvéniles (U18) ➤ Avoir au moins trois entraîneurs 	<p><u>Même importance pour chacun des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'athlètes médaillés aux Championnats provinciaux en plein air dans les catégories benjamins (U14), cadets (U16) et juvéniles (U18) ➤ Nombre et qualifications des entraîneurs.es affiliés à la FQA

<p>Entraîneure par excellence - Femmes</p> <p>Entraîneur par excellence - Hommes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir au moins un athlète identifié excellence, élite ou relève ➤ Entraîneur.e affilié.e à la FQA dans l'année de nomination 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Classement de ses athlètes aux J.O. ou aux événements internationaux 2. Nombre d'athlètes médaillés aux Championnats canadiens seniors/ juniors ou Essais olympiques 3. Résultats (classements et performances) des athlètes au niveau international dans les catégories seniors et juniors 4. Classement mondial des athlètes dans leur catégorie (senior ou junior) 5. Classement national « ouvert » des athlètes 6. Nombre d'athlètes identifiés excellence, élite et relève 	
<p>Officiel.le par excellence</p>	<p>Sélection de cinq officiels par le CORO</p> <p><i>(Trois finalistes retenus par le jury de sélection)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compétence 2. Formation reçue et donnée 3. Assiduité (nombre de compétitions) 4. Expérience (nombre d'années) 	
<p>Administrateur.trice par excellence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Administrateur.trice bénévole d'un conseil d'administration au niveau local, régional ou provincial ➤ L'administrateur.trice bénévole ne peut être un.e entraîneur.e 	<p><u>Même importance pour chacun des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribution marquée au développement ou au rayonnement d'un club ou d'une organisation, par exemple augmentation significative du nombre d'athlètes, mise en place de nouveau programme, nouvelles sources de financement majeures ou association avec une institution importante dans la communauté. Gestion de la COVID-19. ➤ Réalisations innovantes ou originales en matière d'organisation au cours de l'année ➤ Leadership ➤ Esprit d'équipe 	
<p>Organisation de compétition par excellence</p>	<p>Stade</p> <hr/> <p>Route</p> <hr/> <p>Cross/trail/montagne</p>	<p>Toute compétition sanctionnée par la FQA</p>	<p><u>Même importance pour chacun des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité de l'organisation (variété et qualité des services, respect de l'horaire, efficacité de l'équipe de bénévoles, exécution technique, gestion budgétaire) ➤ Retombées pour le milieu et pour le développement de l'athlétisme ➤ Nombre de participants ➤ Promotion et rayonnement
<p>Trophée Émilie-Mondor</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Athlète de 25 ans et moins aux études ➤ Participation au réseau provincial de compétition 	<p><u>Même importance pour chacun des critères suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réussite scolaire ➤ Leadership ➤ Modèle pour les jeunes ➤ Implication bénévole dans des activités sportives, culturelles ou sociales 	
<p>Trophée Hommage</p>	<p>Personne qui a contribué plusieurs années au développement de l'athlétisme québécois, au niveau régional ou provincial</p>	<p>Choix du CA de la FQA, sur recommandation de la direction générale</p> <p><i>Note : ce trophée ne peut être attribué qu'une seule fois à une même personne.</i></p>	